

TAXE ANNUELLE – Ordures ménagères

Conformément au Règlement communal relatif à la gestion des déchets, une **taxe de base d'élimination des déchets** est perçue.

Taxe annuelle par habitant (dès la 13^{ème} année)

CHF 30.00

Etant donné que les enfants de 0 à 12 ans en sont exemptés cela représente une économie de CHF 360.00 qui permet aux parents de bénéficier d'une aide à l'évacuation des langes ou couches.

Petit calcul : si l'on divise les CHF 360.00 économisés par le prix au kg de l'évacuation via le compacteur, soit 0.45/kg, cela représente 800 kg à répartir sur les années d'utilisation de langes/couches !

Tablette non exhaustive – Déchets encombrants

MOBILIER

Armoires	CHF 10.00 à 20.00 – selon encombrement
Bureaux	CHF 10.00 à 30.00 – selon dimension et encombrement yc corps bureau
Canapés et fauteuils	CHF 10.00 à 40.00 – selon encombrement
Chaises	CHF 5.00 à 20.00 – selon encombrement et nombre de chaises
Etagères murales/Bibliothèque	CHF 5.00 à 10.00 – étagère murale ≠ bibliothèque
Lits	CHF 10.00 à 20.00 – selon encombrement, lit 1 place, lits 2 places
Matelas	CHF 10.00 à 20.00 – selon si matelas 1 place ou matelas 2 places
Sommiers	CHF 10.00 ou 15.00 – selon si à lattes 1-2 places ou tapisserie 1-2 places
Tables et bureaux	CHF 10.00 à 30.00 – selon grandeur, gde table maximum 6 chaises
Tables de chevet	CHF 5.00 – par table déposée

SALLE DE BAINS ET CUISINE

Armoires et Pharmacies	CHF 5.00 – dépose des miroirs, lumières et si métal = benne à ferraille
Bacs à douche	CHF 5.00 – si métal = benne à ferraille
Baignoires	CHF 10.00 – si métal = benne à ferraille
Meubles divers	CHF 5.00 à 15.00 – démontés selon encombrement
Eviers plastique/métal	CHF 5.00 – si métal = benne à ferraille

MEUBLES DE JARDIN

Canapés et fauteuils	CHF 10.00 à 40.00 – selon nombre et encombrement
Chaises de jardin	CHF 5.00 à 15.00 – selon nombre et encombrement
Parasols, pieds et autres	CHF 5.00 – si métal = benne à ferraille et béton = DDMI
Tables et chaises	CHF 5.00 à 20.00 – selon nombre et encombrement

OBJETS DIVERS

Casques moto et autres	CHF 5.00 – par objet déposé
Estagnons	CHF 1.00 à 4.00 – 10/20 litres écrasés, sinon = CHF 4.00
Plastiques d'emballage de meules de foin etc.	CHF 5.00 à 15.00 – sac de 1 m3 = CHF 10.00/sac ; si plus = 15.00/sac
Skis et souliers ski	CHF 5.00 – prix par paire déposée
Tapis	CHF 5.00 à 25.00 – selon dimensions et encombrement

Plus d'informations sous : www.leflon.ch/déchetterie → Encombrants et ferraille - tablettte tarifs